



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 27 – janvier 2016

Langues de signes. Langues minoritaires et sociétés

Numéro dirigé par Richard Sabria

SOMMAIRE

Richard Sabria : *Présentation*

Yann Cantin : *Des origines du noétomalalien français, perspectives historiques*

Mélanie Hamm : *Langue des signes à Marseille*

Alex Giovanni Barreto Muñoz et Camilo Alberto Robayo : *Neologismos en lengua de señas colombiana (LSC) : Desafíos entorno a la planificación lingüística en comunidades sordas*

Saskia Mugnier, Isabelle Estève et Agnès Millet : *Dynamique du contexte sociolinguistique de la surdité en France : entre changement(s) et circularité*

Magaly Ghesquière et Laurence Meurant : *L'envers de la broderie. Une pédagogie bilingue français-langue des signes*

Stéphanie Luna et Anne-Marie Parisot : *Méthodes d'enseignement institutionnelles québécoises : effets sur la production d'oralisations en LSQ chez les aînés sourds*

Pierre Schmitt : *Sourds et interprètes dans les arts et médias : mises en scène contemporaines de la langue des signes*

Suzanne Villeneuve et Anne-Marie Parisot : *Procédés d'activation et de suivi de la référence dans un discours interprété en langue des signes québécoise*

Comptes rendus

Amandine Denimal : *Didactique du plurilinguisme, approches plurielles des langues et des cultures. Autour de Michel Candelier, 2013*, sous la direction de Christel Troncy et avec le concours de Jean-François De Pietro, Livia Goletto et Martine Kervran. Presses universitaires de Rennes, 511 pages.

Véronique Miguel Addisu : *Violence verbale et école, 2014*, sous la direction de Nathalie Auger et Christina Romain, L'Harmattan, collection Enfance et Langages, Paris, 268 pages.

DES ORIGINES DU NOÉTOMALALIEN FRANÇAIS, PERSPECTIVES HISTORIQUES

Yann Cantin

Université de Rouen, laboratoire Dylis

Introduction

Depuis une quarantaine d'années, les recherches linguistiques sur les langues des signes se portent essentiellement sur la structure, les lexiques, la sémantique, et tout ce qui constitue une langue à part entière. Cela a produit une littérature scientifique abondante, plus particulièrement aux États-Unis dans un premier temps, puis en Europe et dans les autres continents. Cette concentration de recherches sur les langues contemporaines s'explique par les nouvelles disponibilités d'accès à ces langues. Cependant, un domaine ne semble pas faire l'objet de recherches approfondies, celui des origines de la langue.

Ainsi, sur une question simple à formuler, il est ardu de répondre sur les origines du *noétomalalien*¹, et à l'instar, celui de la France. En effet, la question des origines semble être un point peu évoqué par la recherche linguistique alors qu'elle est cruciale pour les historiens. L'absence de recherches linguistiques dans le domaine de l'archéologie des langues des signes (Nyland, 2001) réside dans la difficulté de mener ces recherches sur des langues visuelles à des périodes où il n'existe pas de support vidéo permettant leur étude. Pour tenter de contourner l'absence de documentation accessible, des linguistes ont mené de nombreuses études sur les processus d'apparition des signes, du gestuel afin de tenter d'expliquer comment une langue visuelle s'inscrit dans un processus d'émergence. Les recherches menées au Nicaragua et dans la tribu bédouine des Al-Sayyid (Padden *et al.*, 2010) s'inscrivent dans ce domaine de réflexion en étudiant les circonstances de l'existence et d'un développement linguistique dans un contexte donné. Ces recherches s'intéressent au processus d'apparition consécutive, soit par la création d'une école, soit par l'arrivée de nombreux membres sourds d'une famille ou d'une tribu. Ces travaux de recherche trouvent leur équivalence avec les recherches sur l'apparition de la vie, et l'expérience de Miller-Urey² qui détermine les éléments organiques qui ont pu conduire à l'apparition de la vie.

¹ À l'origine, terme créé par Henri Gaillard en 1889 afin de désigner en français un signe que les Sourds utilisent au quotidien : le fait de s'exprimer en langue des signes. Il comprend deux termes grecs, *noétos* (le fait de s'exprimer), et *allalia* (sans parole), afin de désigner une langue sans nom, et le fait de s'exprimer dans cette langue. Cela explique le choix d'utiliser le néologisme *noétomalalien* pour désigner une langue des signes, et d'éviter les acronymes. Désormais, dans cet article, le terme *noétomalalien* désigne une langue des signes.

² Les scientifiques Miller et Urey ont pu déterminer dans les années 1960 les processus chimiques qui ont probablement conduit à l'apparition de la vie sur Terre en fonction de circonstances précises. Cela a incité une

Néanmoins, comme l'expérience Miller-Urey qui a eu lieu dans un contexte isolé, ces recherches ne peuvent apporter de réponses claires sur les circonstances du développement du *noétomalalien* français au cours des XVII^e et XVIII^e siècle, dans un contexte différent de celui qui a prévalu dans les recherches menées sur des langues isolées. Cette distinction est en effet admise dans la plupart des travaux de linguistique sur les langues des signes, où l'on note une sorte de « mur temporel » dans la réflexion linguistique et historique sur les *noétomalaliens* qui s'arrête arbitrairement à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Quand on franchit les années 1750, on arrive clairement dans le domaine des théories non confrontées aux faits, voire à la spéculation, alors que la nécessité de comprendre les origines du *noétomalalien* français est plus que nécessaire.

De la question des origines de la *mater lingua*

Henri Wittmann s'est intéressé aux relations entre les différents *noétomalalies*. Il s'est interrogé sur la pertinence d'une classification de ces langues (Wittmann, 1991). Sa réflexion l'a conduit à proposer des correspondances linguistiques, et surtout des influences entre les différentes *noétomalalies* au cours du temps, depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette proposition se repose sur les connaissances linguistiques acquises jusqu'en 1991. Cela implique que cet article doit être nécessairement mis à jour à la lumière des dernières recherches linguistiques et historiques. Wittmann a proposé la date d'apparition du *noétomalalien* français à l'année 1752, date supposée de la rencontre entre l'Abbé de l'Épée et deux jeunes sœurs sourdes³. Cette date est discutable puisque l'on ignore justement quand le *noétomalalien* français est apparu, et sous quelle forme.

Bien que cet article soit un bon point de départ de réflexion sur les origines linguistiques, il n'a pas réellement donné suite à des recherches approfondies sur le passé du *noétomalalien* français du XIX^e siècle. Ainsi, le système de classification des langues des signes repose sur cet article qui n'indique guère les filiations entre ces langues. Cette précision chronologique est pourtant nécessaire afin de comprendre les moments de divergence ou de convergence linguistique, afin de retracer l'histoire linguistique depuis le XIX^e siècle. Le schéma ci-dessous reprend en partie la classification de Wittmann sur les langues européennes, avec des précisions concernant les influences mutuelles au cours du temps comme en Afrique où l'ASL connaît une expansion rapide.

expédition sur le système de Saturne, où l'on a lancé une sonde sur le satellite Titan qui présente une atmosphère comparable à celle de la Terre primitive. Néanmoins, ces travaux de recherches concernent principalement la chimie, et les études plus récentes pointent les limites de l'expérience Miller-Urey par leur aspect trop isolé.

³ La date de cette fameuse rencontre est en fait de l'année 1759 en se basant sur l'année de décès de l'abbé Vanin, premier instructeur des sœurs. En 1991, l'année 1752 était communément admise jusqu'à ce que 1759 s'impose désormais.

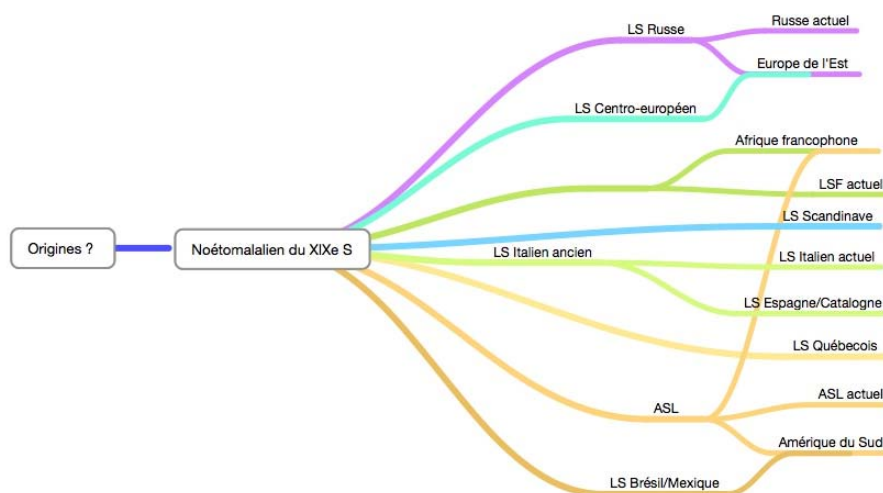


Figure 1 : Généalogie linguistique actuellement connue

Ce schéma met en évidence l'importance du *noétomalalien* français du XIX^e siècle sur les origines des autres langues, plus particulièrement celles de l'Espagne, de l'Italie, de la Belgique, des États-Unis, et en partie celles de l'Europe centrale. De nombreux travaux tentent de déterminer plus précisément les origines du *noétomalalien* français, comme les travaux de Delaporte (2007) en France, ou ceux de Suppala aux États-Unis. Cependant, pour remonter plus loin dans le passé, l'absence des dictionnaires graphiques du XVIII^e siècle est une limitation importante dans les recherches linguistiques.

Ainsi, les plus anciens dictionnaires graphiques du *noétomalalien* français datent de 1854, comme celui de Pierre Péliissier entre autres. Les plus anciens dictionnaires textuels sont ceux de l'abbé Jean Ferrand (1732-1815) et de l'abbé de l'Épée (1715-1789). L'abbé Ferrand, contemporain de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard, a rédigé un manuscrit qui comporte un grand nombre de termes. Ce manuscrit a été édité en 1894 par un descendant de celui qui a témoigné du décès de l'abbé en question. Un autre dictionnaire, celui de l'abbé de l'Épée, a fait l'objet d'un article (Fischer, 2014 : 200-234), et reste également non graphique. Ces deux dictionnaires ont recueilli un grand nombre de termes en usage au sein de la petite communauté parisienne. Mais leur usage reste problématique en raison de l'imprécision des mouvements appropriés pour donner un sens précis et de la méconnaissance de la définition du « geste naturel » dans le contexte culturel du XVIII^e siècle qui est largement oublié de nos jours. Il sera nécessaire de mener des études plus approfondies afin de déterminer la signification des « signes naturels » souvent mentionnés dans les deux dictionnaires pour comprendre « visuellement » les signes, et enfin franchir ce fameux mur. Pour cela, la conversion des signes « textuels » en signes « graphiques » apportera une nouvelle richesse dans la réflexion de l'archéologie linguistique des *noétomalalies*.

Franchir le « mur » de 1759 dans le creuset linguistique parisien

Paris a été le foyer originel d'une langue, le français, qui a accompagné l'expansion territoriale des rois de France avant de s'imposer à la faveur des lois Ferry sur l'instruction gratuite et obligatoire en 1880. Cette expansion linguistique s'est faite au détriment des langues locales telles que le breton, le basque, l'occitan, le franco-provençal et l'alsacien, bien que cette question reste discutée. Du point de vue historique, l'expansion du pouvoir parisien

accompagne de près celui de la langue française, avec des fortunes diverses jusqu'à l'école obligatoire de Jules Ferry qui a fini par faire imposer le français dans les campagnes.

Le creuset parisien

Cette expansion s'est également reposée sur la puissance politique et commerciale de la ville de Paris qui devient rapidement incontournable dès le XIV^e siècle. Ainsi, pour tout le bassin parisien, la Seine représente « l'autoroute » par excellence et Paris devient rapidement le carrefour commercial après avoir été concurrencé par ceux de Champagne et des Flandres. Les annexions territoriales ont été fortement favorables au français qui s'est imposé sur le bassin parisien. C'est ainsi dans ce contexte précis que s'inscrit l'émergence puis le développement du *noétomalalien*. D'ailleurs, il est probable que le *noétomalalien* du XVII^e siècle dispose des distinctions par rapport au *noétomalalien* actuel. Afin d'éviter toute confusion, il est proposé que l'on désigne par *noétomalalien parisien* toute mention concernant cette langue avant 1792, année où son expansion au-delà de Paris devient identifiable.

Ainsi, dans le creuset parisien, on constate que l'attractivité économique de Paris représente certes le premier des critères. Mais il importe également de relever ce qui attire alors les sourds : échapper à l'ennui des campagnes. Pour le sourd urbain, tout est motif à apprendre et à découvrir, et par conséquent, cela lui permet d'être plus autonome. Le sentiment de liberté des sourds urbains est très visible dans l'ouvrage de Desloges. Cela illustre la recherche de liberté par l'anonymat que permet une ville très peuplée. Parallèlement, il y a un très grand nombre de centres religieux dans la ville de Paris. Ce nombre varie fortement en fonction des périodes. Au moment de la dissolution des ordres religieux en 1790, on peut en trouver une centaine à Paris (Biver, 1970). Or, parmi la centaine de couvents, on repère ceux qui ont été dirigés par l'ordre des cisterciens comme celui de l'abbaye de Saint-Antoine des Champs, où est actuellement situé l'hôpital de Saint-Antoine. Cette abbaye a joué un rôle important dans le développement du faubourg de Saint-Antoine. Les cisterciens ont hérité de l'ordre clunisien les Signes monastiques et certains monastères en conservent encore l'usage de nos jours. Cet ordre ne semble pas avoir été le seul à en user, puisqu'il y a également le cas d'Etienne de Fay, de l'ordre des Prémontrés.

Il est donc envisageable qu'il y ait une telle diffusion dans la communauté sourde parisienne, mais faute de recherches systématiques sur les ordres religieux parisiens, sur leurs usages des Signes monastiques, on en est réduit à des hypothèses purement théoriques. On peut également envisager que l'abbé de l'Épée ait pu lui-même diffuser ces signes. Or cela implique qu'il aurait eu connaissance des Signes monastiques, et donc qu'il aurait eu des contacts avec les ordres monastiques utilisant ces signes. Étant janséniste, il avait des relations avec des couvents connus pour leur orientation janséniste comme l'abbaye de Port-Royal, à Paris, ou encore l'ordre des pères de la Doctrine chrétienne, l'abbaye de Saint-Victor qui sert également de lieu d'enseignement religieux des futurs prêtres. Cela peut permettre également d'expliquer la présence en grand nombre de ces signes dans le vocabulaire actuel.

Quel contexte ?

Le sourd Pierre Desloges présente quelques signes qui sont d'un intérêt historique certain. Ainsi, dans son ouvrage, on peut trouver un certain nombre de signes où il décrit les mouvements nécessaires afin d'en apporter le sens nécessaire :

Nous avons deux signes différents pour désigner la noblesse ; c'est-à-dire que nous la distinguons en deux classes, la haute et la petite. Pour annoncer la haute noblesse, nous mettons le plat de la main gauche à l'épaule droite et nous la tirons jusqu'à la hanche

gauche : puis sur le champ nous écartons les doigts de la main et la posons sur le cœur. Nous désignons la noblesse inférieure, en traçant avec le bout du doigt une petite bande et une croix sur la boutonnière de l'habit. Pour faire connaître ensuite la personne de l'une de ces classes, dont il s'agit, nous employons des signes tirés de son emploi, de ses armoiries, de sa livrée, etc., ou enfin le signe le plus naturel qui la caractérise.
(Desloges, 1779 : 45-46)

Cette description de deux signes désignant la haute et la petite noblesse nous éclaire sur des différences fondamentales par rapport aux langues étudiées au sein des communautés isolées. On mesure ici l'importance de la structure et du degré d'intégration de la communauté sourde parisienne au sein de la société. La connaissance de la distinction de l'organisation sociale se retrouve dans cette langue, ce qui nous indique une nouvelle fois sa différence, et l'importance de comprendre le contexte socio-historique de son équipement linguistique, en l'occurrence lexical.

Le signe de la haute noblesse décrit en fait un ruban de tissu que portent habituellement les membres de cette classe sociale, et plus particulièrement les princes rattachés à la famille royale. Ce ruban se porte en bandoulière, depuis l'épaule droite jusqu'à la hanche gauche. L'écartement soudain des doigts décrit en fait le médaillon de l'ordre royal de Saint-Louis qui se porte, soit en bas du ruban, soit sur la poitrine. Il y a également d'autres ordres comme celui du Saint-Esprit, également exclusivement réservé à la haute noblesse. Celui de la petite noblesse décrit tout simplement le même objet, avec une taille plus petite pour montrer son statut inférieur.

Ensuite, la seconde partie de l'extrait apporte une précision sur la désignation de la personne appartenant à l'une de ces deux catégories. Cela demande justement une certaine connaissance de la société, des blasons, et surtout des charges qu'elle occupe. Ces éléments excluent clairement le fait que la communauté sourde parisienne soit une communauté isolée, ce qui rend difficile l'emploi des recherches sur les *noétomalalies* des tribus isolées pour tenter d'expliquer l'émergence du *noétomalalien* parisien.

Desloges apporte un élément en faveur de la particularité du *noétomalalien* parisien et du contexte favorable à son développement précoce, où il explique que le sourd parisien est loin d'être isolé :

Cela est vrai à ceux qui sont privés de la société d'autres sourds et muets, ou qui sont abandonnés dans des hôpitaux, ou isolés dans le coin d'une province. Cela prouve en même temps sans réplique, que ce n'est pas des personnes qui entendent et qui parlent que nous apprenons communément le langage des signes. Mais il en est tout autrement des sourds et muets qui vivent en société dans une grande ville, dans Paris par exemple, qu'on peut appeler avec raison l'abrégé des merveilles de l'univers. Sur un pareil théâtre, nos idées se développent et s'étendent, par les occasions que nous avons de voir et d'observer sans cesse des objets nouveaux et intéressants. (Desloges, 1779 : 13)

Dans cet extrait, la précision est de taille, puisque la différence est fondamentale entre le sourd des campagnes et celui des villes. Ce dernier est en mesure de vivre dans la société grâce aux contacts avec ses pairs, et donc, de pouvoir s'instruire, à la différence du sourd des campagnes, davantage isolé. L'extrait suivant détermine encore la particularité du *noétomalalien* et de sa facilité d'usage par la richesse de son vocabulaire.

Un contexte favorable

Au XVIII^e siècle, Paris représente l'une des plus grandes métropoles de l'Occident, avec une population très nombreuse, concentrée sur un territoire plus réduit que celle de nos jours. Elle atteint 600 000 habitants au milieu du XVIII^e siècle sur un territoire d'une superficie de 3 370 hectares dans les limites de l'enceinte des Fermiers-Généraux en 1785 (De Viguerie,

1995 : 1259). Son développement et son attraction s'exercent sur tout le bassin parisien, en dépit de la perte de son statut de capitale depuis Louis XIV. Par conséquent, l'attraction de Paris en tant que capitale culturelle et économique du royaume de France représente une influence conséquente sur le *noétomalalien* parisien. Cette influence se retrouve désormais au niveau lexical et explique également pourquoi, dans les autres villes de France, on ne retrouve peu ou pas de traces ou de mentions de cette langue dans les écrits des contemporains. D'ailleurs, on comprend pourquoi l'abbé de l'Épée s'est rapidement décidé à employer cette langue :

Il y a de ces sourds et muets de naissance, ouvriers à Paris, qui ne savent ni lire, ni écrire et qui n'ont jamais assisté aux leçons de Mr Abbé de l'Épée, lesquels ont été trouvés si bien instruits de leur religion par la seule voie des signes, qu'on les a jugés dignes d'être admis aux sacrements de l'Église, même à ceux de l'eucharistie et du mariage. Il ne se passe aucun événement à Paris, en France et dans les quatre parties du monde, qui ne fasse la matière de nos entretiens. Nous nous exprimons sur tous les sujets avec autant d'ordre, de précision et de célérité que si nous jouissions de la faculté de parler et d'entendre. (Desloges, 1779 : 14)

Le fait qu'il y ait une langue déjà complète et structurée en 1779, et qu'elle ait servi de support à toutes les conversations possibles et imaginables détermine l'importance de comprendre ses origines qui sont par conséquent plus anciennes. L'extrait précédent apporte une piste possible sur l'une des origines du *noétomalalien*. Effectivement, Desloges explique l'existence des sourds qui connaissent la religion sans avoir recours à l'écrit. Cela interpelle sur la présence d'une certaine éducation non écrite, basée sur le *noétomalalien*. Comment expliquer que ces sourds, en apparence non instruits, en sachent autant sur la religion si l'éducation religieuse est justement une responsabilité des curés et des abbés. Comment alors envisager cette éducation sans le recours aux signes à une époque où l'éducation des enfants sourds est embryonnaire ?

De plus, une disposition législative datant de 1757 précise un détail en ce qui concerne les prévenus sourds. Ainsi, il n'est plus possible de les enchaîner quand ils sont soumis à la question afin de leur permettre de pouvoir s'exprimer. Cette disposition législative soulève de nouvelles interrogations sur la manière dont les sourds sont interrogés. Comment peuvent-ils comprendre les questions, et surtout comment comprendre leurs réponses ? Le recueil législatif de 1757 prévoit des dispositions en ce qui concerne les sourds ; il leur reconnaît le droit de s'exprimer par signes et leur laisse toute latitude d'initier par signes celui qui traduira pour eux au jugement. Cette disposition parmi d'autres témoigne, à une époque où l'abbé de l'Épée n'était qu'un obscur curé janséniste, d'une certaine connaissance de l'usage des signes, et par conséquent, cela permet d'envisager l'existence de médiateurs entre les prévenus sourds et la justice, afin qu'il y ait une certaine communication entre les deux parties.

Ces éléments, et certainement d'autres qui restent encore à découvrir, abondent dans le sens de l'existence d'autres voies de transmission linguistique, comme celui des contacts réguliers entre la communauté et les autorités religieuses, probablement garantes des sourds dans les cas de justice.

L'influence des Signes monastiques

Il est clairement envisageable qu'il y ait une influence, du moins au niveau du lexique, des Signes monastiques dans le *noétomalalien* parisien. Cette influence a été mesurée dans une thèse de linguistique (Cagle, 2010). La part du vocabulaire des Signes monastiques se retrouve sur plus d'une centaine de termes semblables, en France et aux États-Unis. Cette présence est un élément qui plaide en faveur d'un contact entre les religieux et les Sourds. Or,

la principale limite de la thèse de Cagle repose sur la trop grande iconicité de la plupart des signes retenus dans le travail de comparaison lexicale. Cette trop grande transparence ne permet pas de déterminer laquelle influence l'autre, ni si c'est un geste dit commun dans la société. C'est pourquoi l'attention doit être portée sur l'analyse des Signes monastiques les plus opaques à la compréhension spontanée, afin de déterminer leurs liens avec le *noétomalalien* français. Quelques éléments dans l'ouvrage d'Umiker-Sebeok (1987) consacré aux Signes monastiques indiquent de nouvelles pistes qu'il est plus que nécessaire d'aborder.

Historiquement, il est certain que l'abbé de l'Épée représente le premier contact recensé et connu entre l'Église et la petite communauté sourde parisienne. À ce propos, il est intéressant de noter que le signe « femme » originel désigne le sein (Desloges, 1779) alors que le signe actuel – introduit par l'abbé de l'Épée, afin de remplacer le signe original, trop évocateur pour lui – est une représentation de la coiffe féminine en usage au XVIII^e siècle.

Une proximité lexicale

Dans les Signes monastiques, le signe « femme » reprend exactement la même configuration, mais, cette fois-ci horizontalement, au niveau des sourcils. Cela désigne également la coiffe féminine des religieuses. Il est ainsi probable que l'abbé de l'Épée ait introduit certaines occurrences qu'il connaissait dans le *noétomalalien* parisien. Cette introduction ne semble pas unique.

Un autre élément permet de déterminer cette relation. Il s'agit du signe « travailler », non pas celui du signe le plus commun où un poing frappe l'autre afin de mimer le fait d'enfoncer un poteau avec un marteau. Le signe monastique reprend la même configuration de celui du *noétomalalien*, ce qui indique l'existence d'influences mutuelles. Or, quelle est l'origine du second signe, celui de faire rassembler des éléments ? On voit l'existence de différentes influences, ce qui relance l'intérêt de comprendre les origines de ces influences.

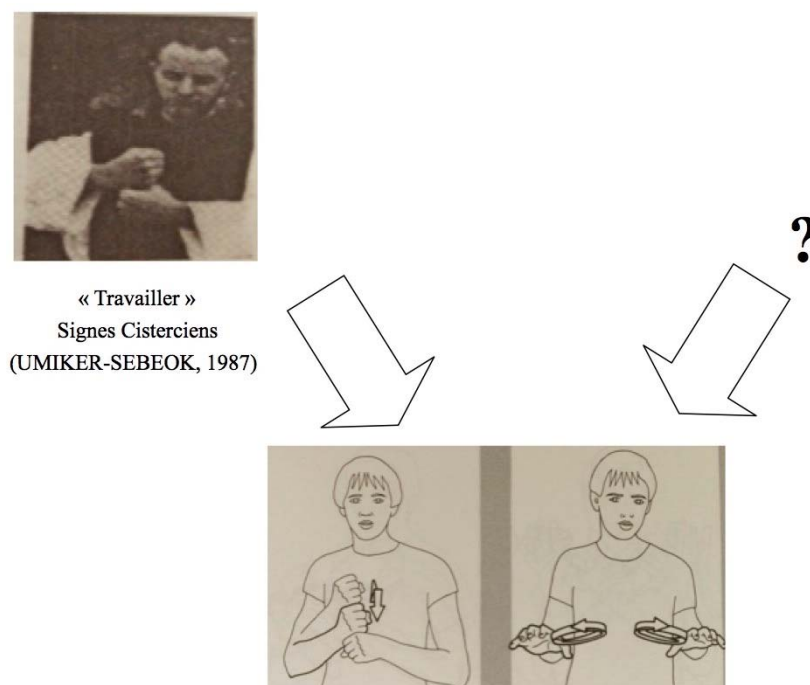


Figure 2 : Origines du signe « travail »

Ces quelques exemples étudiés dans la thèse de Cagle sont certes insuffisants pour déterminer le degré de ces influences, ponctuelles ou régulières, mais une analyse des

éléments historiques et du témoignage de Desloges va dans le sens de ces influences. Il est ainsi envisageable qu'il y ait eu des contacts antérieurs, et des influences mutuelles au niveau du vocabulaire.

Là encore, la connaissance de la religion, et par extension du monde, de la part des sourds qui n'ont jamais fréquenté l'abbé de l'Épée ouvre une nouvelle voie de réflexion sur ces contacts entre des religieux et les Sourds. Avec l'exemple du moine Etienne de Fay, il est envisageable que des religieux sourds soient entrés en contact avec la communauté et aient servi de médiateurs. Cela explique en partie le témoignage de Desloges, et cela correspond justement à l'une des décrétales du pape Innocent III qui accorde aux sourds le droit d'embrasser la religion, et surtout tous les droits et les devoirs qui en découlent, y compris celui de célébrer une messe (De Saint-Loup, 1994 : 217).

Un autre élément confirmerait la proximité lexicale entre les Signes monastiques et le vieux *noétomalalien* sur la manière de décompter les nombres. Le fait de compter avec les doigts est loin d'être uniforme au sein du *noétomalalien* français, entre celui de Paris et celui de Chambéry, par exemple. Cette différence ne fait guère l'objet d'études linguistiques ; or, il est envisageable que le fait de montrer des chiffres avec les doigts remonte à l'Antiquité où les Romains pouvaient compter jusqu'à un million avec les articulations des doigts. (Minaud, 2006). On retrouve également une variante du dénombrement romain au sein des Signes monastiques (Umiker-Sebeok, 1987). Du point de vue historique, il est probable qu'il y ait une filiation entre le vieux *noétomalalien* et la gesture antique via les Signes monastiques, ce qui fait que la communauté sourde est loin d'être isolée, et que ce « non-isolement » social a permis justement au vieux *noétomalalien* de se développer et de s'enrichir, ce qui rejoint les propos de Pierre Desloges à propos de la richesse culturelle des villes, cruciale pour le Sourd.

Par conséquent, la question de la place des sourds dans l'Église mérite d'être étudiée pour comprendre l'existence des Signes monastiques dans le *noétomalalien* parisien, et dans celui de nos jours. La présence de ces signes est une indication de premier plan sur les contacts mutuels entre les Signes monastiques et le *noétomalalien*, et c'est également une information cruciale au plan historique puisque cela ouvre de nouvelles perspectives de recherches sur la présence sourde dans les ordres religieux.

Etienne de Fay, la manifestation visible du déplacement géographique

Le cas d'Etienne de Fay est l'un des plus intéressants, qui mérite une étude à la fois sur le plan historique et linguistique. Natif d'une noblesse picarde dans les années 1650, il a été placé dans un couvent en vue d'être éduqué grâce aux Signes monastiques, de ce qui pourrait avoir constitué une tradition parmi la noblesse ayant eu des enfants sourds. Or, Etienne de Fay semble avoir souhaité rester dans les ordres. Il est ainsi devenu un religieux de l'ordre des Prémontrés. Selon les informations connues à ce jour, Etienne de Fay est devenu l'économe et l'architecte de l'abbaye de Saint-Jean des Prémontrés, à Amiens, dont il a supervisé la construction. En plus de ces responsabilités, il a également enseigné à des enfants sourds issus de familles des hautes classes sociales ; sa classe comptait jusqu'à une vingtaine d'enfants. Ce grand nombre montre bien que la réputation d'Etienne de Fay est loin d'être comprise de nos jours. Ces enfants provenaient de différentes régions, comme Azy d'Etavigny, issu de la Charente où son père relevait les impôts.

Le fait que le jeune Azy d'Etavigny ait été placé à plus de 800 km du foyer familial montre bien que la réputation d'Etienne de Fay allait bien au-delà de la Picardie. Or, au niveau linguistique, ces déplacements sur des centaines de kilomètres apportent une indication précieuse sur la diffusion lexicale à des distances géographiques plus grandes entre les

différentes villes. Desloges lui-même s'est déplacé de Tours vers Paris pour y être placé en apprentissage, et y a rencontré un sourd italien qui l'a initié au *noétomalalien* parisien.

Ainsi, en ce qui concerne l'enseignement de Fay, il est aisé d'envisager qu'il a utilisé les Signes monastiques comme moyen éducatif auprès de sa vingtaine d'élèves de toutes provenances géographiques, durant les sept à huit années d'instruction. Or, qu'est-ce qu'il advient de ces élèves quand ils retournent dans leurs régions d'origine ? Leurs sorts restent encore obscurs à ce jour, faute de recherches menées sur eux. Il est néanmoins intéressant qu'il y ait une diffusion linguistique entre les grandes villes, et pour lesquelles Paris représentait un creuset linguistique important, étant un pôle d'attraction fort. L'abbaye de Saint-Jean de Prémontrés est située, de nos jours, dans la ville d'Amiens, mais elle se trouvait dans un milieu rural, tout en restant à proximité de la ville. Cette proximité permettait à cet ordre d'avoir un contact avec la population. Effectivement, loin d'être un ordre de contemplation, l'ordre des Prémontrés dispose d'une double mission : l'apostolat – les membres de cet ordre font office de clercs dans les paroisses rattachées à l'abbaye – et la vie monastique – ils sont également moines. Or ce double rôle correspond à l'action d'Etienne de Fay qui prend en charge une action éducative, où les clercs font souvent office de professeurs de paroisse dans les villages. Ce contact avec la population permet par conséquent une diffusion des Signes monastiques au sein de la communauté sourde locale.

Le rôle des religieux sourds doit être envisagé dans le processus du développement du *noétomalalien* parisien, en sachant que leur accession aux vœux religieux date du XVI^e siècle, soit deux siècles avant l'abbé de l'Épée. Le fait qu'il leur soit accordé d'accéder à la religion dans le contexte précis des guerres de religion et de la contre-Réforme s'inscrit justement dans un courant plus vaste de réforme de l'Église catholique qui s'investit plus largement dans l'éducation. La fondation de l'ordre des pères de la Doctrine chrétienne, ordre auquel appartient le père Vanin, date de cette période de réformes. Ainsi, Etienne de Fay semble être marqué par ce mouvement réformateur de l'Église qui a un impact significatif auprès de la communauté sourde, aux niveaux linguistique et social.

La forte présence des ordres monastiques à Paris au XVIII^e siècle, tant sur l'emprise territoriale qu'au niveau culturel, permet d'envisager également une forte influence linguistique au sein de la communauté sourde parisienne. Cependant, il importe de comprendre que la plupart des ordres monastiques sont également issus des grands ordres médiévaux, comme celui de Cluny, et qu'ils ont hérité de Cluny des propriétés, et les Signes monastiques. Une étude complète sur l'ordre clunisien et des Signes monastiques nous éclaire sur son importance (Bruce, 2008).

Cet ordre, bien qu'il soit entré dans un long déclin à partir du XIII^e siècle, dispose de bon nombre de prieurés et d'églises sur toute l'Europe. Or, deux entre elles nous intéressent tout particulièrement : le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, dans l'actuel 3^e arrondissement de Paris, et le collège de Cluny qui a été l'un des centres universitaires d'importance avant le développement de l'université de Paris au XIX^e siècle. Ces deux lieux ont une certaine influence jusqu'à la Révolution et ont pu également constituer des lieux de contact avec les sourds vivant à Paris à cette période. Il est clair que l'ordre clunisien a servi de creuset de développement et de diffusion des Signes monastiques en son sein, puis auprès des différents ordres religieux qui sont fondés par la suite.

La présence de l'ordre clunisien, de celui des Prémontrés et de l'ordre cistercien à Paris intra-muros au XVIII^e siècle, apporte un nouveau regard sur le développement linguistique du *noétomalalien* parisien dans ce contexte si particulier et si distinct de la plupart des langues émergentes étudiées, comme celle de Martha's Vineyard aux Etats-Unis, qui s'est développée dans un contexte rural de 4 000 habitants, ce qui n'est pas comparable avec la situation de Paris et de ses 500 000 habitants.

Le contexte parisien doit être pris en compte sur le processus d'émergence linguistique du *noétomalalien* parisien, celui du vieux *noétomalalien* français s'inscrit dans un contexte différent où il accompagne le développement des écoles en France, et dans les autres pays au cours du XIX^e siècle. L'intérêt est de comprendre comment cette proximité entre les Signes monastiques et ceux du *noétomalalien* parisien a pu conduire à un développement linguistique dans une ville de 600 000 habitants.

Quelles origines au final ?

Avec les derniers éléments évoqués, il est clair que le *noétomalalien* français contemporain repose sur plusieurs origines. Ce qui est encore imprécis, c'est la part des Signes monastiques dans le *noétomalalien*, qui permettrait de déterminer l'impact des ordres religieux dans la constitution des communautés sourdes. C'est pourquoi une analyse comparative des signes entre ceux des moines et ceux des Sourds, non seulement sous l'angle linguistique, mais également sous un regard historien doit être réalisée pour pouvoir reconstituer le processus de développement des communautés sourdes, et par ce biais, du vieux *noétomalalien* dont la richesse linguistique est un premier élément d'information sur son ancienneté. Les différentes sources de langues apportent ainsi au *noétomalalien* parisien du XVIII^e siècle toute la richesse nécessaire pour communiquer, comme en témoigne Montaigne :

Nos muets disputent, argumentent et content des histoires par signes. J'en ai vu de si souples et formés à cela, qu'à la vérité il ne leur manquait rien à la perfection de se savoir faire entendre. (Montaigne, 1579)

Cette richesse lexicale permet ainsi à l'abbé de l'Épée de s'appuyer à la fois sur ses propres connaissances, les Signes monastiques, et sur le vieux *noétomalalien* de Paris pour développer sa méthode éducative. Le schéma ci-dessous est une tentative qui demande certes à être améliorée. Il présente tout d'abord les possibles contacts linguistiques dans le creuset parisien, et en même temps des pistes envisageables depuis la culture gestuelle latine qui pourrait être transmise sur deux voies, celle des monastères et celle de la rue de Paris.

Néanmoins, ce schéma reste encore imparfait dans la mesure où les recherches historiques sur les sourds des périodes antérieures au XIX^e siècle sont loin d'avoir commencé. Nous n'en sommes qu'aux prémices de ces recherches, et par conséquent, ce schéma évoluera à mesure que de nouvelles recherches nous éclaireront sur la place du sourd parisien, et donc du *noétomalalien* dans la société française des XVI^e et XVIII^e siècles.

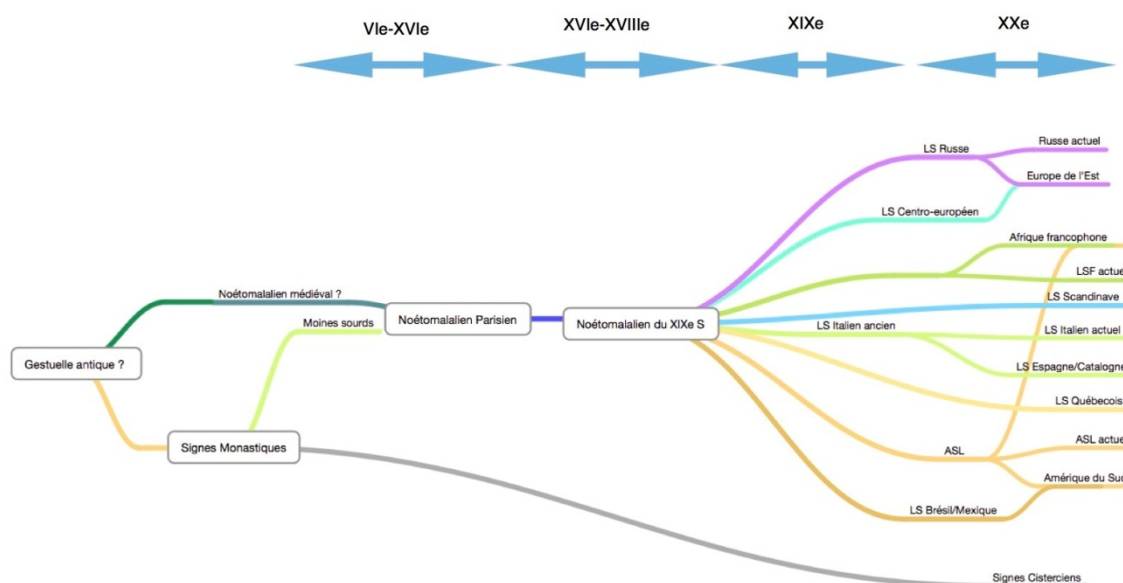


Figure 3 : proposition d'une nouvelle généalogie

Conclusion

Avec le croisement de ces informations historiques et linguistiques, il est ainsi permis d'envisager une influence mutuelle entre les couvents et la communauté sourde parisienne. Cette influence mutuelle doit être mise en relation avec l'ouverture progressive de l'Église aux Sourds à partir du XII^e siècle, et surtout au XV^e siècle, avec la possibilité qui leur est accordée de prononcer les vœux. Cette possibilité semble avoir facilité l'accès des Sourds à la religion et à l'éducation.

Ces quelques éléments demandent néanmoins des recherches plus approfondies et plus systématiques tant au niveau historique qu'au niveau lexical afin d'affiner le processus qui a conduit à la naissance du vieux *noétomalalien* parisien, puis au *noétomalalien* français. L'étude méthodique de la comparaison lexicale doit s'orienter sur les signes les plus obscurs afin d'écartier ceux qui se rangent plus dans le gestuel culturel, dans l'iconique. Cette précision est plus que nécessaire afin de déterminer le moment de l'influence mutuelle, et donc, de voir lequel des ordres monastiques a eu le plus d'influence sur les sourds de Paris, bien que l'ordre de Cluny en soit le plus connu.

Un troisième élément doit être pris en compte : les évolutions de l'implantation des ordres et des habitations à Paris au cours du Moyen-âge et de la Renaissance. Comme les limites de Paris ont évolué au cours du temps, et que les monastères se sont transformés en couvents, il importe de déterminer à Paris quels couvents usent véritablement des Signes monastiques, tout en n'étant pas des couvents de contemplation, à l'instar de celui des Prémontés qui a mission d'éducation. Ces précisions demandent néanmoins du temps d'analyse sur le contexte historique, tout en reposant sur l'étude comparative des Signes monastiques pour déterminer les signes se rattachant spécifiquement à un ordre religieux.

L'intérêt de l'étude des origines du *noétomalalien* répond ainsi à un double besoin : celui de comprendre les origines d'une langue et d'une communauté sociolinguistique particulière, pour laquelle il n'existe guère de traces historiques autres que celles laissées dans et par une langue visuelle-gestuelle. Ce double intérêt demande ainsi une collaboration appuyée entre historiens et linguistes pour expliquer les origines de la communauté sourde parisienne.

Bibliographie

- BIVER P., 1970, *Abbayes, monastères et couvents de Paris des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Éd. d'histoire et d'art : Nouv. éd. latines, Paris.
- BONNAL-VERGES F., 2014, « 1784, abbé Jean Ferrand, Chartres : sémiotique du premier dictionnaire de la langue des signes française », *les sémiotiques du dictionnaire, actes des Cinquièmes journées allemandes des dictionnaires*, Berlin, Frank et Timme, Berlin, pp. 225-259.
- BRUCE S., 2009, *Silence and sign language in Medieval monasticism, the cluniac tradition c.900-1200*, Cambridge University press, Cambridge
- CAGLE K., 2010, *Exploring the ancestral roots of american sign language: lexical borrowing from cistercian sign language and french sign language*, 2010, Université du Nouveau-Mexique.
- DELAPORTE Y., 2005, « La variation régionale en langue des signes française », *Marges Linguistiques, Langues régionales*, présenté par Claudine Moïse, Véronique Fillol, Thierry Bulot, n°10, M.L.M.S. Publisher, pp. 118-132.
- DELAPORTE Y., 2007, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française. Origine et évolution de 1200 signes*, Éditions du Fox.
- DELAPORTE Y., SHAW E., 2006, « De l'abbé de l'Épée à la langue des signes américaine : les tribulations du signe SEXE ». *Patrimoine sourd*, 17, pp. 17-24.
- DESLOGES P., 1779, *Observations d'un sourd et muet*, B. Morin, Paris.
- FISCHER R., 2014, « les racines de la lexicographie des langues des signes », *les sémiotiques du dictionnaire, actes des Cinquièmes journées allemandes des dictionnaires*, Frank et Timme, Berlin, pp. 199-224.
- GIROD M. et al., 1986, *La langue des signes. Tome 2, dictionnaire bilingue LSF/français*, Editions IVT, Vincennes.
- MINAUD G., 2006, « Des doigts pour le dire », *Histoire & mesure* [En ligne], XXI - 1 - 2006, mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 05 décembre 2014.
- NYLAND E., 2001, *Linguistic archeology, an introduction*, Trafford Publishing.
- SAINT-LOUP (de) A., 1994, « Les voies du Sourd-Muet dans l'Occident médiéval », in *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen-âge : mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouen*, Paris.
- SAINT-LOUP (de) A., DELAPORTE Y., 1997, *Gestes des moines, regard des sourds*, Editions du Fox.
- SANDLER W., MEIR I., PADDEN C., ARONOFF M., 2005, « The emergence of grammar: systematic structure in a new language », *Proceedings of the National Academy of Sciences*.
- SUPALLA T., 2009, *Signs through history*, intervention de séminaire, Washington, Université Gallaudet, <http://videocatalog.gallaudet.edu/?video=8218> (Lien consulté le 27 mars 2015).
- UMIKER-SEBEOK J. (ed.) et al., 1987, *Monastic Sign languages, approaches to semiotics*, Mouton de Gruyter, Amsterdam.
- VIGUERIE (de) J., 1995, *Histoire et Dictionnaire du temps des Lumières 1715-1789*, Robert Laffont, Coll. Bouquins, Paris.
- WITTMANN H., 1991, « Classification linguistique des langues signes non vocalement », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, Montréal, pp 215-288.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mehmet-Ali Akinci, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Yves Gambier, François Gaudin, Médéric Gasquet-Cyrus, Daniel Gile, Laurent Gosselin, Solange Hibbs, Stéphanie Jakob, Normand Labrie, José Vicente Lozano, Marie-Louise Moreau, Hedy Penner, Didier de Robillard, Françoise Vergé, Virginia Voltera.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425